Commune d'Uccle
Service de l'Urbanisme
Monsieur Jonathan Biermann
Echevin de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
B - 1080 BRUXELLES

Bruxelles, le 25/08/2025

N/Réf. :	**UCL20478_746_PU**
Gest. :	**KD**
V/Réf. :	**16-48007-2025**
Corr:	**Mme V. Picalausa**
NOVA :	**16/XFD/1974729**

UCCLE. Chaussée de Saint-Job, 696
(= zone de protection de *l'Abreuvoir* sis chaussée de Saint-Job, 682)
PERMIS D'URBANISME : démolir un hangar et construire un immeuble mixte abritant un logement et funérarium
Demande de la Commune du 8/08/2025

Avis de la CRMS

Monsieur l'Echevin,

En réponse à votre courrier du 8/08/2025, nous vous communiquons l'avis favorable émis par la CRMS en sa séance du 20/08/2025, concernant la demande sous rubrique.

De gauche à droite, localisation © Brugis, vue de la ferme classée L'Abreuvoir *à l'entrée de la chaussée Saint-Job (photo CRMS, août 2025) et vue du hangar à démolir, à droite des n^os^ 690-692-694 (© Google maps).*

Le projet de funérarium, entre les ateliers construits aux n^os^ 690-692-694 et le parking public (extrait du dossier)

CONTEXTE ET DEMANDE

Le bien est compris dans la zone de protection de l'ancienne ferme « *L'Abreuvoir* » (AG du 18/07/1996) qui témoigne d'une construction à caractère rural et dont les origines remontent à la seconde moitié du XVIIIème siècle. La parcelle est actuellement occupée par un hangar et sert également de zone de stationnement pour les véhicules d'une entreprise de pompes funèbres située place Saint-Job, 23.

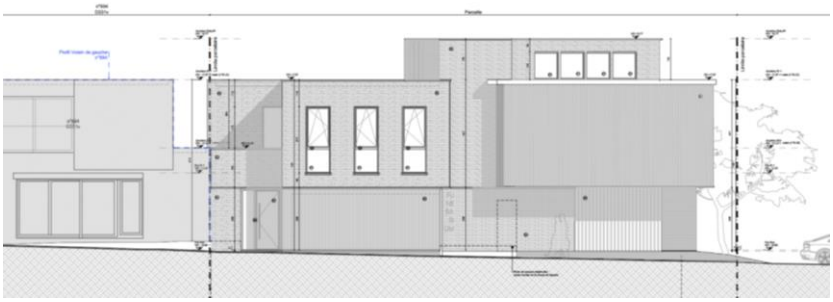

Situation projetée du funérarium (extrait du dossier)

Le projet prévoit la réalisation d'un funérarium se développant sur un niveau de sous-sol et deux niveaux hors-sol. Un logement est prévu au premier étage et le niveau -1 est destiné à des activités en lien avec les pompes funèbres (dépôts, équipements techniques). Un garage intégré au volume du rez-de-chaussée permet le stationnement de trois véhicules.

L'immeuble projeté clôture la nouvelle séquence progressivement construite entre *l'Abreuvoir* et l termine le front de bâtisse avec une mitoyenneté et un développement de trois façades. En ce qui concerne les matériaux et revêtements, le projet prévoit un parement en briques grises et des lamelles métalliques grises mettant en évidence le volume de la salle au premier étage. Les immeubles qui précèdent le front bâti présentent quant à eux un chromatisme marqué par des teintes blanches et du bardage en bois (chaussée de Saint-Job, 688 : briques peintes en blanc), chaussée de Saint-Job, n^{os} 690-692-694 (enduit blanc et bardage bois).

AVIS DE LA CRMS

Le nouvel immeuble reprend, dans son implantation, un recul approximativement similaire à celui de la constructions voisine et s'en inspire dans son expression architecturale. La CRMS rappelle que cette construction (n^{os} 690-692-694), de facture résolument contemporaine, avait fait l'objet d'un avis très réservé de la Commission en 2012, en raison notamment de « (…) *l'expression du nouvel immeuble qui n'est pas adaptée au caractère pittoresque du reste de la rue et du bâtiment classé dans la zone de protection duquel il est projeté* ». Malgré ces réserves, ces immeubles ont été construits.
Compte tenu des permis délivrés et de l'évolution urbanistique récente de ce tronçon de la voirie ainsi que du fait que la parcelle visée par le projet reste peu perceptible vers et depuis l'édifice classé, la Commission ne s'oppose pas au projet qui terminera de manière adéquate la nouvelle séquence récemment construite. ***Elle suggère toutefois de revoir le chromatisme du bâtiment projeté, en privilégiant une teinte blanche afin de mieux l'intégrer dans son contexte immédiat. Elle insiste en outre sur un aménagement de qualité de la zone de recul qui devrait être planté au maximum pour limiter l'impact du parking prévu à front de rue.***

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire adjointe

S. VAN ACKER
Président

c.c.: hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; info.urbanisme@uccle.brussel ; avis.advies.urba@uccle.brussels ; adeblock@uccle.brussels ; jderoux@uccle.brussels ; abruschi@uccle.brussels